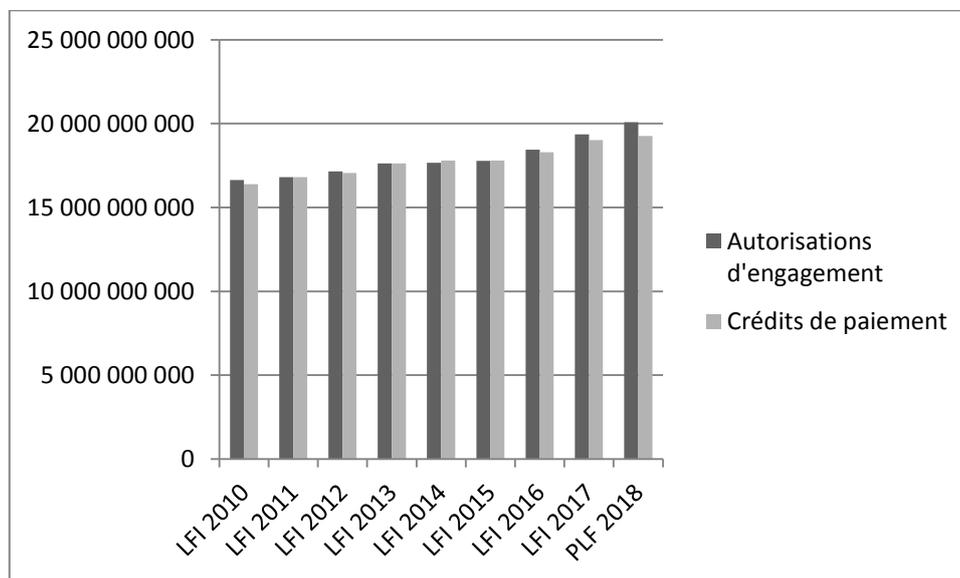


## Programme « Sécurités » (avis n° 114, tome XIII)

Après avoir entendu M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur et Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'intérieur, le mardi 14 novembre 2017, la commission des lois du Sénat, réunie le mercredi 22 novembre 2017, sous la présidence de **M. Philippe Bas**, président, a examiné, sur le rapport pour avis de **M. Henri Leroy, les crédits de la mission « Sécurités », hors programme « Sécurité civile », du projet de loi de finances pour 2018.**

Selon M. Henri Leroy, rapporteur pour avis, **si le budget de la mission « Sécurités », hors programme « Sécurité civile », poursuit sa hausse en 2018**, avec une augmentation de ses crédits de 2,36 % en autorisations d'engagement et de 1,34 % en crédits de paiement par rapport aux crédits inscrits en loi de finances initiale pour 2017, **sa structure et son contenu soulèvent d'importantes difficultés.**

Évolution du budget de la mission « Sécurités » (en euros)



Source : commission des lois du Sénat sur la base des documents budgétaires

Il a observé que la stratégie du Gouvernement, qui prévoit la création, en 2018, de 1 376 emplois supplémentaires dans la police nationale et de 500 emplois dans la gendarmerie nationale, s'inscrit dans la droite ligne de celle des gouvernements précédents, qui ont **fait de l'augmentation des effectifs le point focal de la politique de sécurité intérieure.**

Le rapporteur pour avis a toutefois déploré que **cet effort budgétaire sur les moyens humains masque une sous-dotation manifeste des crédits de fonctionnement et d'investissement.**

Il s'est notamment inquiété de ce que ce le budget des programmes 152 « *Gendarmerie nationale* » et 176 « *Police nationale* » ne permette pas de poursuivre la mise à niveau des équipements des forces de sécurité, d'enrayer le vieillissement des parcs automobiles ni d'assurer la rénovation des locaux, aujourd'hui dans un état avancé de délabrement.

Il a également fortement regretté l'absence de crédits fléchés dans le projet de loi de finances pour 2018 pour résorber **l'importante dette accumulée par la gendarmerie au titre du paiement de ses loyers immobiliers.**

Enfin, après avoir fait état de l'importance de la pression migratoire sur le territoire national, il a dressé un **bilan de la mobilisation exceptionnelle, au cours des deux dernières années, des forces de sécurité intérieure en matière de lutte contre l'immigration irrégulière**, tout en regrettant qu'elles ne disposent pas de moyens matériels et technologiques suffisants pour mener à bien leur mission.



*Visite du poste de contrôle du Pont Saint-Louis à la frontière franco-italienne (Menton), en présence des services départementaux de lutte contre l'immigration irrégulière, le 30 octobre 2017*

**Sur sa proposition, la commission des lois a donné un avis défavorable à l'adoption des crédits de la mission « Sécurité », hors programme « Sécurité civile », inscrits au projet de loi de finances pour 2018.**

Le présent document et l'avis complet n° 114 Tome 13 (2017-2018) sont disponibles sur Internet : <https://www.senat.fr/rap/a17-114-13/a17-114-13.html>

**Commission des lois du Sénat**

<http://www.senat.fr/commission/loi/index.html>

Téléphone : 01 42 34 23 37